

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CP/2017/162 - 00000 - Administration générale  
Proposition de résiliation de la convention de co-financement  
du poste de chargé de mission CIGAL (Coopération pour  
l'Information Géographique en Alsace)**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de mettre fin à l'engagement du Département du Bas-Rhin relatif au cofinancement du poste de chargé de mission CIGAL (Coopération pour l'Information Géographique en Alsace) et de résilier la convention du 24 mai 2007 relative à ce cofinancement à la date du 15 août 2017 ;
- arrête la participation du Département du Bas-Rhin pour l'année 2017, à la somme de 6 750 € ;
- autorise son président à signer les actes afférents à cette décision.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170515-lmc1109590-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/05/17